



La responsabilité du mandataire - dépôt de marque

Par **jmduray**, le **11/09/2014** à **11:37**

Bonjour,

Un mandataire a déposé une marque en indiquant que le déposant est une association loi 1901. Ce n'est pas le cas, c'est une organisation sans personnalité juridique.

Quelle est la responsabilité du mandataire?
A-t-il commis un faux?